EPE / SPA
NIF : 000216001808337
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMADIA - ALGER

DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 04/AT/DG/DAMP/DAM/2025/Relance

La présente consultation nationale est relancée suite à l'infructuosité de la consultation nationale **N°42/AT/DG/DAMP/DAM/2024/Relance** pour :

« MAINTENANCE A COMMANDES DES IMPRIMANTES DE MARQUE KYOCERA D'ALGERIE TELECOM »

Il s'adresse aux entreprises exerçant dans le domaine de la présente consultation.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les soumissionnaires éligibles à la présente consultation nationale, doivent répondre à la condition suivante :

Le soumissionnaire doit présenter une (01) référence dans un projet de maintenance des imprimantes réalisée durant les cinq (05) dernières années (2020 au 2024), appuyée par une attestation de bonne exécution ou procès-verbal de réception provisoire sans-réserves ou procès-verbal de réception définitive ou attestation service fait sans réserves.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le groupement d'entreprises momentané n'est pas autorisé dans le cadre de la présente consultation.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammedia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (**2.000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **n°00100648030000001/42**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique
L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique
L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
CONSULTATION NATIONALE N°04/AT/DG/DAMP/DAM/2025/Relance

« MAINTENANCE A COMMANDES DES IMPRIMANTES DE MARQUE KYOCERA D'ALGERIE TELECOM »

ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Dix (10) jours calendaires** à compter de la date de parution **03/02/2025**.
La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **12/02/2025** de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.